

Droit fiscal

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 38.0
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
- > Code ELP : 4E5G506I

Présentation

Enseignement du fonctionnement du système fiscal français (décrire le système déclaratif), étude des mécanismes de base des impôts suivants :

- l'impôt sur le revenu ;
- le Bénéfice Industriel et Commercial ;
- l'impôt sur le Bénéfice des Sociétés ;
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

Objectifs

Acquisition des fondamentaux de la fiscalité française

Évaluation

Session 1 : contrôle continu (40%), examen final (60%)

Session 2 : Examen final

Compétences visées

Avoir des connaissances permettant de s'adapter aux évolutions de la loi fiscale pour les impôts étudiés

Bibliographie

Précis fiscal de Maurice COZIAN, cours et exercices

Ressources pédagogiques

Résumés de certains cours

Contact(s)

> Chi-tung Vuong

Responsable pédagogique
ctvuong@parisnanterre.fr